janvier 2010

Locarest

Locarest Saint-Apollinaire, une agence stratégique

Afin de répondre aux difficultés de circulation que rencontre la ville de Dijon, Locarest a ouvert, il y a un peu plus d'un an, une seconde agence en périphérie de la préfecture de la Côte D'or. Située dans un quartier encore en construction, elle devrait d'ici peu attirer de nouveaux clients, notamment ceux qui jusque là ne pouvaient se rendre dans la première agence dijonnaise.

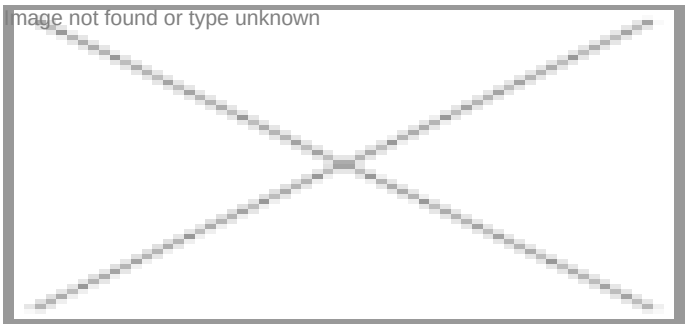

La seconde agence dijonnaise de Locarest a été ouverte en octobre 2008 dans la zone d'activité du Cap Nord à Saint-Apollinaire. Cette commune de six mille habitants est située dans la partie nord-est du Grand Dijon, la Communauté de l'agglomération dijonnaise qui regroupe 22 municipalités et abrite quelque 250 000 habitants, soit près de la moitié de la population de la Côte D'or. Elle est aujourd'hui en pleine mutation et constitue un terrain favorable pour l'implantation de services de location.

L'agence Locarest regroupe deux salariés, un chef d'agence et un mécanicien, et s'étend sur une surface de 4 000 mètres carrés dont 200 mètres carrés d'ateliers et 100 mètres carrés de bureaux. Cet espace restreint correspond ainsi à la politique du loueur qui préfère implanter de petites agences, quitte à en posséder plusieurs sur un même territoire, comme c'est le cas dans les Vosges avec les sites de Mirecourt et de Contrexéville et, désormais, à Dijon.

Attirer de nouveaux clients

Le choix d'implantation des agences Locarest est calculé selon la taille du bassin d'agglomération, qui doit avoisiner en théorie les 100 000 habitants. Avec une population estimée à 250 000 habitants, le Grand Dijon dispose d'un potentiel important. Toutefois, la circulation dans l'agglomération dijonnaise est aujourd'hui saturée et les clients basés au nord ne prennent pas le risque de traverser la ville pour se rendre dans une agence située au sud. Disposant déjà d'une agence à Chenôve, au sud-est de Dijon, Locarest bénéficie déjà d'une bonne couverture sur une moitié de l'agglomération. Toutefois, au vu du potentiel local, le territoire couvert, fortement concurrencé, est insuffisant.

Pour étendre son maillage et satisfaire également la demande émanant du nord de la ville, le loueur a donc choisi de s'implanter à Saint-Apollinaire, place stratégique qui lui permet de quadriller parfaitement toute l'agglomération. Pour évaluer le potentiel de cette agence, Locarest a effectué une étude de marché sous forme d'appels téléphoniques réalisés auprès de deux mille entreprises dijonnaises, clientes ou non. Le résultat de cette enquête a permis d'étudier le réel apport de cette ouverture à une période où la crise économique commençait à se faire sentir et où

il convenait d’investir le plus justement possible.

Pour l’anecdote, les nombreux embouteillages dijonnais ont conduit la municipalité à approuver la construction d’un tramway qui doit relier les périphéries du nord au sud et d’est en ouest. Ce chantier qui doit se terminer d’ici 2013 est pour l’heure une excellente opportunité pour la nouvelle agence qui peut débuter son activité sur de bons rails.

En parfaite synergie avec Chenôve

Outre l’apport de nouveaux clients, l’ouverture de l’agence de Saint-Apollinaire vient renforcer la logistique de l’agence de Chenôve. En effet, Locarest a mis en place un système de mutualisation des transports qui permet aux deux agences de travailler en parfaite synergie et d’optimiser leurs livraisons. Aujourd’hui, un client dont le chantier se trouve au nord de la ville peut donc se faire directement livrer par l’agence de Saint-Apollinaire et celui basé au sud par l’agence de Chenôve. Toutefois, même si les deux agences disposent encore de leur propre camion de livraison, Locarest souhaite d’ici peu centraliser le transport des commandes à partir d’un pôle logistique. Encore en projet, ce type d’organisation devrait s’étendre à l’échelon national pour optimiser les processus de livraison.

En ce qui concerne la location du matériel, cette ouverture permet d’améliorer le taux de service du loueur sur ce territoire grâce à un stock machine équilibré entre les deux agences. En effet, les agences ne sont pas propriétaires de leur parc matériel qui appartient avant tout au réseau. Cette politique restrictive à première vue permet en fait de retirer la gestion du parc matériel au chef d’agence en faisant jouer l’interactivité entre les différents sites de l’enseigne. Ainsi, en cas de manque de machines, l’agence peut aller se réapprovisionner chez une agence voisine, le parc étant libre et circulant.

En revanche, il n’est pas rare que certaines agences disposent d’un matériel standard adapté à sa propre clientèle. Avec la construction du tramway, les agences dijonnaises peuvent donc être amenées à proposer du matériel particulier en fonction de la demande des sociétés sollicitées. Cet exemple se retrouve sur les agences lyonnaises qui fournissent des groupes haute-fréquence pour l’alimentation de marteaux, une spécificité régionale ou encore dans la région PACA où les professionnels du bâtiment ont coutume d’utiliser des centrales hydrauliques pour faire fonctionner les outils pneumatiques servant à ouvrir le bitume enrobé.

Une agence soucieuse de l’environnement

L’agence de Saint-Apollinaire est également une agence qui correspond aux nouvelles ambitions du loueur en matière de respect du paysage urbain et de l’environnement. L’agence a ainsi mis en place une zone de stockage des batteries destinées au recyclage, bénéficiant pour cela de l’accord de partenariat conclu avec le loueur et la société Chimirec spécialisée dans le traitement des déchets industriels dangereux. L’aire de lavage des machines intègre un caniveau dont la conception permet de séparer l’eau et les hydrocarbures, ainsi qu’un espace réservé à la récupération de la terre lors du décrottage des véhicules. Le loueur travaille aujourd’hui pour étendre ce concept de nettoyage à toutes ses agences tout en essayant de l’améliorer afin d’optimiser le recyclage des déchets.

Par ailleurs, l’atelier de l’agence a été conçu sur le modèle des manufactures industrielles afin d’augmenter la sécurité au travail. Ainsi, outre un cheminement piétonnier obligatoire, l’atelier comporte des places réservées pour chaque type de matériel. Grâce à cette conception de l’espace qui s’applique également aux autres agences du groupe, les accidents de travail au seins

de agences ont sensiblement chuté.

Nicolas Desbordes